

# ACCOMPAGNEMENT PRÉPARATION CONCOURS ADMINISTRATIFS

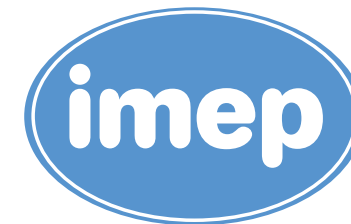
## CONTACTS :

Institut coMmunautaire d'Education Permanente  
**BOURGES PLUS**

Accueil et inscriptions :  
Salle d'Armes - Technopôle Lahitolle  
7 rue Marest  
18000 BOURGES

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de  
13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h  
Ouvert pendant les vacances scolaires : du lundi au  
vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

imep@agglo-bourgesplus.fr  
Tél : 02-48-67-58-00



## OBJECTIFS

Acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite et/ou orale d'un concours administratif et s'entraîner.

## PRÉ-REQUIS

Le candidat devra avoir choisi un concours et lu la note cadre relative à celui-ci. Il connaîtra le type et la date des épreuves demandées.

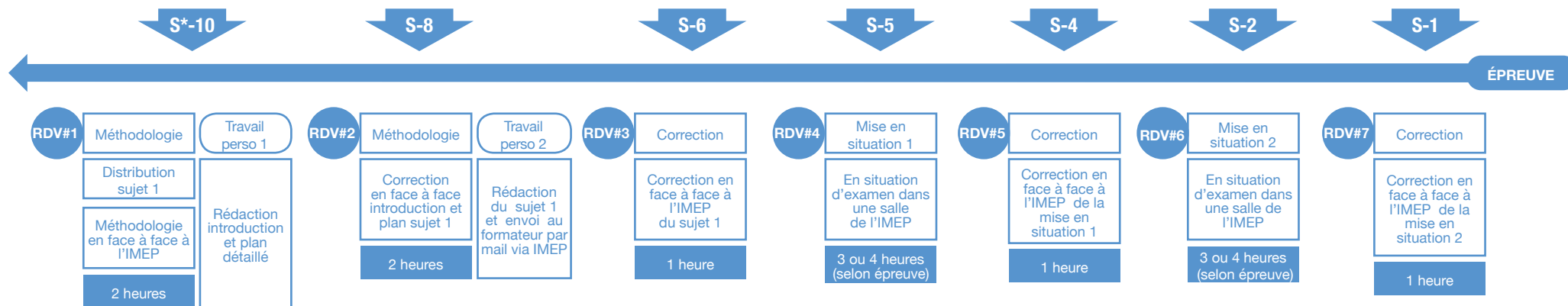
## ÉPREUVES PRÉPARÉES

Note de synthèse avec ou sans propositions opérationnelles - Questions à réponses courtes - Écriture d'un dossier de VAE dans le cadre d'un RAEP - Dissertation - Entretien avec un jury

## MÉTHODES

Accompagnement personnalisé : 7 RDV pour l'écrit et 5 pour l'oral en face à face avec un formateur. Le rythme est adapté au candidat et à sa situation.

## ACCOMPAGNEMENT AUX ÉPREUVES ÉCRITES



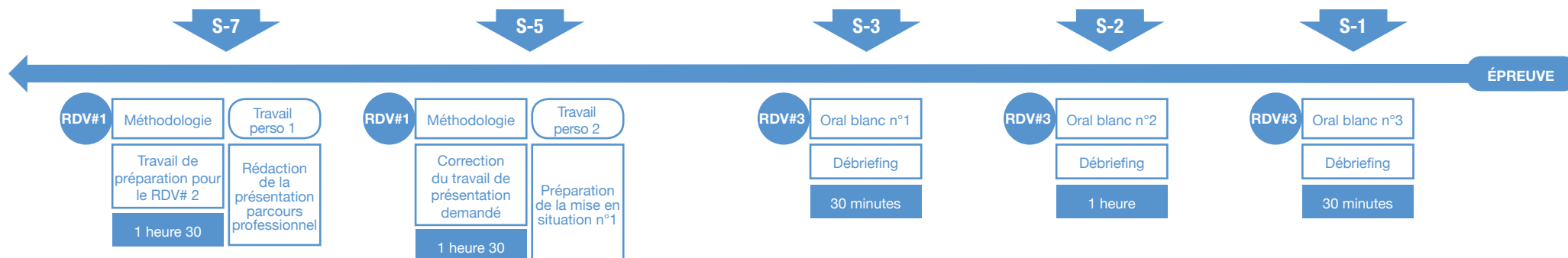
### CETTE FORMATION EXIGE :

- Un travail personnel « classique » de préparation à la rédaction des devoirs écrits demandés par le formateur
- Un travail de fond à faire au quotidien car il est indispensable de s'intéresser aux faits de société, de lire et s'informer sur l'actualité
- 3 mois de délai (en comptant 1 ou 2 annulations pour impondérable)

### TARIF FORFAITAIRE

Particuliers (subventionné par Bourges Plus) : 420 € - Entreprise : 749 €

## ACCOMPAGNEMENT AUX ÉPREUVES ORALES



### CETTE FORMATION EXIGE

- Chacun des entretiens proposés doit avoir été précédé par un travail de réflexion sur ses motivations, son projet professionnel. Après chaque entretien, les commentaires et les conseils vous seront donnés par le formateur.
- 2 mois de délai (en comptant 1 ou 2 annulations pour impondérable)

### TARIF FORFAITAIRE

Particuliers (subventionné par Bourges Plus) : 230 € - Entreprise : 427 €

\* Semaine